

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2025/66**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	22

Date de la convocation
17/07/2025

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L’an deux mil vingt-cinq, le mercredi 23 juillet à 17 heures 30, le conseil communautaire légalement convoqué s’est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaient Présents (20) : Paule ALBERTINI - Vincent BRUSCHINI - Jérôme CAPPELLARO - Jean DOMINICI - Fortuné FELICELLI – Christophe GRAZIANI - Ange LAMBERTI – Jean François MATTEI - Jean Marc MATTEI - Alain MAZZONI - François MONTI - Anne Marie NATALI - Angèle NERI - José OLIVA - Gabriel PASQUALI - Pierre Antoine PASQUALINI - Frédéric RAO - Jeanne Baptiste SAVELLI - Charlotte TERRIGHI - Charlotte VITTORI

Pouvoirs (2) : Joseph GALLETTI donne pouvoir à Vincent BRUSCHINI – Jean Charles GIABICONI donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO

Absents (15) : Christiane ALBERTINI – Chantal AMBROSI - Muriel BELTRAN - Dominique BENIGNI -
– Christelle CRUCIANI – Patrick EIDEL-GUIDICELLI – Maria GAROBY - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI - Charles MARCELLI - Augustine MARIOTTI - Maryline MASSONI - Pierre NATALI - Marjorie PINDUCCI - Jean Pierre VALDRIGHI

Objet : Déploiement du programme « Savoir Rouler à Vélo »

M. Jérôme CAPPELLARO a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu’il a acceptées.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil communautaire que :

La CCMG, en tant qu’autorité organisatrice de la mobilité sur son ressort territorial, a la volonté de promouvoir des modes de déplacements durables, alternatifs à la voiture individuelle.

Elle a validé en juin 2024 un plan vélo (schéma directeur cyclable) visant à encourager la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien. Parmi les actions validées dans le plan vélo, figure le développement de la formation pour l’apprentissage du vélo et mécanique vélo (fiche action 3.4).

Dans ce cadre, la CCMG a déployé le programme Savoir Rouler à Vélo sur l’année scolaire 2024/2025, afin de permettre aux élèves de CM2 de bénéficier d’un apprentissage à la pratique du vélo et des consignes de sécurité associées, nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l’entrée au collège.

Ainsi, entre novembre 2024 et juin 2025, ce sont 269 élèves de CM2 ou CM1/CM2, répartis dans 13 classes et 9 écoles du territoire, qui ont pu suivre la formation « Savoir Rouler à Vélo », encadrée par une équipe engagée, composée de plusieurs partenaires : membres de l’association « Adrien Lippini, un vélo, une vie », coordinateur USEP2B et un agent du service sports de la Collectivité de Corse.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20250723-2025-66-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2025

Compte-tenu des retours favorables et encourageants de la part des enseignants, la communauté de communes souhaite renouveler ce programme de formation.

Pour 3 demi-journées de formation, le coût estimatif est de 1700€ par classe. Cela comprend la mise à disposition du matériel (vélos, casques, chasubles, plots et panneaux pour parcours cyclable) et l'encadrement des élèves tout au long de la formation. Le territoire Marana Golo comporte 15 classes de CM2 ou CM1/CM2 réparties dans 11 écoles (sur 4 communes).

Le budget estimatif de la formation SRAV pour 2025/2026 est donc de 25 500 € TTC. La subvention du programme CEE « Génération vélo », dont a bénéficié la CCMG en 2024/2025, n'est pas reconduite. La communauté de communes financera le projet sur fonds propres.

La proposition de Monsieur le Président est mise aux voix

- Vu la délibération N°2021/13 du conseil communautaire de Marana-Golo du 31 mars 2021 portant transfert de l'autorité d'organisation de la mobilité au profit de la communauté de communes ;
- Vu la délibération N°2024/86 du conseil communautaire de Marana-Golo du 25 juin 2024 approuvant le schéma directeur cyclable de Marana Golo ;
- Vu l'avis favorable des membres du bureau communautaire réunis le 18/07/2025,

Le Conseil Communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- De renouveler le déploiement du dispositif de formation Savoir Rouler à Vélo (SRAV) à l'attention des élèves de CM2 du territoire Marana Golo pour l'année scolaire 2025/2026 ;
- D'inscrire au budget prévisionnel un montant de 25 500 € TTC annuel pour le financement de ce dispositif de formation ;
- D'autoriser le président ou son délégataire à signer tout document afférent à la mise en œuvre de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean DOMINICI